



PAR COURRIEL

Québec, le 25 janvier 2021

Madame Marie-Hélène Fraser
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1
marie-helene.fraser@mffp.gouv.qc.ca



INFORMER

**Objet : Projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François
par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield**



CONSULTER

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission d'enquête chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

1. En l'absence de règlement spécifique aux espèces aquatiques envahissantes au MFFP, le ministère souligne qu'outre le *Règlement sur les espèces aquatiques envahissantes* fédéral qui encadre l'obligation de se soumettre à l'inspection de son embarcation à la demande d'un agent de protection, les municipalités ont le pouvoir d'imposer le nettoyage des embarcations par règlement comme c'est déjà le cas dans certaines municipalités (Marie-Hélène Fraser, DT1, p. 79 et 80).

- Veuillez présenter les exemples de municipalités qui ont déjà mis en œuvre des règlements similaires et transmettre à la commission lesdits règlements.



AVISER

Compte tenu de l'échéancier serré de la commission, veuillez nous transmettre votre réponse d'ici le 27 janvier 2021 prochain à 14 h. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Line Jobin

Line Jobin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission